

# Les faubourgs ou l'ambiguïté urbaine

Parce que l'on ne construit quasi plus dans les centres, mais de plus en plus en périphérie, les archéologues sont confrontés à un nouvel aspect de la ville, à des réalités auxquelles leurs prédécesseurs s'intéressaient peu ou sur lesquelles ils avaient fait « la part du feu ». Parce qu'ils ont dû faire face à de fortes critiques à la fin des années 1960 sur leurs actions destructrices, les architectes-urbanistes se montrent plus attentifs à la morphologie urbaine. Parce que la question, pour ces deux disciplines, n'est pas celle du statut des diverses zones mais celle du paysage urbain, particulièrement celui des faubourgs, caractérisé par une grande variété de types d'occupations, lâches ou denses, ordonnées ou anarchiques, spécialisées ou non.

## 56

### Débat

### Jean Guyon

est directeur de recherches au centre Camille Jullian, à Marseille, spécialiste de topographie urbaine antique et des premiers monuments chrétiens. Parmi ses dernières publications : « La maison et la ville en Narbonnaise » (en collaboration avec le groupe de recherche sur la Topographie urbaine de la Gaule méridionale), in *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule Narbonnaise et dans les provinces voisines, Actes du Colloque d'Avignon 11-13 nov 1994*, Documents d'archéologie vaclusienne, 6-I, Avignon, 1966, p. 245-251 (et débat, p. 253-255) ; « En marge de l'enquête sur la topographie chrétienne des cités de la Gaule : la basilique chrétienne de Saint-Bertrand-de-Comminges, édifice singulier ou « fossile directeur » d'une évolution urbaine ? », in *La Méditerranée de Paul-Albert Février, Actes du Colloque de Fréjus, 7-8 avril 2001* ; avec M. Heijmans (dir.), *Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Première partie : réseau des cités, monde urbain et monde des morts*, Gallia 63, 2006.

### Marc Bouiron

est directeur du Pôle Patrimoine Historique de la ville de Nice. Parmi ses publications : « Les espaces suburbains », in Bouiron M., Tréziny H. (dir.), *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René, Actes du colloque international d'archéologie, Marseille, 3-5 nov. 1999*, Édisud, coll. Études massaliètes, 7, Aix-en-Provence, 2001, p. 319-335 ; Marseille, du Lacydon au faubourg Sainte-Catherine, v<sup>e</sup> s. av. J.-C.-xviii<sup>e</sup> s., Les fouilles de la place du Général-de-Gaulle, Documents d'archéologie française n° 87, Paris, 2001

### Jacques Lucan

est architecte, co-directeur du Laboratoire de théorie et d'histoire et de l'Institut d'architecture et de la ville de la Faculté Environnement Naturel, Architectural et Construit à Lausanne. Parmi ses dernières publications : « Faubourgs : une histoire de regards » in *Les faubourgs. Laboratoires de la ville*, Projet urbain n° 19, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, mars 2000 ; *Généalogie du regard sur Paris*, Paris Projet, n° 32-33, Paris, 1998 ; « Ouvert / fermé : postures d'un débat », in Gangnet P. (dir.), *Paris côté cour. La ville derrière la ville*, Editions du Pavillon de l'Arsenal - Picard, Paris, 1998.



**Jean Guyon** Dans l'Antiquité, le faubourg est quelque chose de flou. Il est désigné par un mot *suburbium*, ou *suburbia*, d'où provient le terme anglais de *suburbs*. Mais cette analogie n'est que sémantique. Le *suburbium* c'est ce qui est au pied de la ville, au-delà et autour. Alors que le mot qui conviendrait le mieux pour désigner une zone similaire à celle de nos faubourgs actuels serait *continentia*, c'est-à-dire ce qui est en continuité avec l'espace urbain. Dans le cas d'une mégapole comme Rome, lorsque l'enceinte républicaine a été complètement occupée par les habitations, il a fallu construire hors les murs. Pourtant, ces nouveaux quartiers sont considérés comme partie intégrante de la ville et y entrent en vigueur les lois urbaines. Que définit le terme faubourg pour les architectes-urbanistes d'aujourd'hui ?

**Jacques Lucan** Faubourg est un terme générique compliqué à utiliser. Et la profession n'est pas unanime, loin de là ! Parlons donc de Paris, sur lequel j'ai travaillé. Les faubourgs sont des zones comprises dans l'enceinte des fermiers généraux, et dans l'enceinte de Thiers, comprenant notamment les communes qui ont été annexées en 1862. On ne manque pas d'images de référence, au propre comme au figuré, pour ces faubourgs parisiens (film, photos, articles, descriptions littéraires...). Ce qu'elles véhiculent est une impression nostalgique et très homogène de quartiers populaires, vivants, sympathiques... et interchangeables. Evidemment, lorsque l'on commence à y regarder de plus près, on voit qu'aucun faubourg ne ressemble à un autre. Dans ce que l'on a tendance à appeler faubourgs, il y a des structures qui ne sont pas faubouriennes, qui sont des petits bourgs englobés dans les zones périphériques qui s'élargissent très vite. On pourrait dire que le faubourg est ce qui est au-delà de la limite de la ville, limite au-delà de laquelle il était interdit de construire, même si les constructions sauvages ont poussé de tous temps. L'ambiguïté du terme vient aussi du fait que le développement radioconcentrique de Paris fait qu'à un moment le faubourg n'en est plus un, même s'il garde son nom.

**JG** Ce phénomène radio-concentrique parisien est celui de la Rome antique, autre ville gigantesque. En revanche dans d'autres villes, les types d'extension varient et rendent la distinction des zones bien plus ardue. Dans le cas d'une ville comme Marseille, par exemple, on voit très bien à l'époque grecque, comment la ville s'est très rapidement étendue par des enceintes successives en un siècle, un siècle et demi. Après cette

« explosion » urbaine, la ville reste dans des remparts dont le tracé reste identique pratiquement jusqu'au Moyen Âge. Cependant, hors les murs, existent des quartiers très particuliers comme la corne du port. Est-ce un faubourg, qui a plus ou moins été conçu et aménagé comme tel ?

**Marc Bouiron** À Marseille, on a effectivement des zones de concentration d'habitat qui sont assez proches de la ville, comme celle liée à l'activité portuaire. Mais il me semble qu'il s'agit juste de la continuité de la ville au-delà du rempart. Les faubourgs médiévaux, au contraire, se développent à une certaine distance du centre et finissent par rejoindre la ville. La distinction majeure dans l'Antiquité, entre la ville et sa périphérie tient dans l'interdiction d'inhumer à l'intérieur des villes. Bien sûr, ces zones funéraires coexistent avec divers autres types d'occupation. Le peuplement hors les murs se fait à partir des axes de circulation, et aux périodes antiques ces axes sont « bloqués » par la présence de tombes. Au Moyen Âge, ce sont les fondations religieuses qui s'installent le long de ces axes. Et petit à petit, l'habitat s'agglomère, et on finit par lotir des terrains et donc par créer des axes secondaires. Ce qu'on ne peut pas réellement faire dans l'Antiquité. C'est ce qui explique le développement différent des zones extérieures suivant les époques. Mais, pour moi, à la période antique, le critère funéraire est le plus pertinent pour distinguer le centre de sa périphérie.

**JG** C'est un critère utile, certes, mais pas prédominant. Il est sûr que les tombeaux faisaient partie du paysage. Mais on a eu bien des surprises lors de fouilles qui nous obligent à réviser une vision uniforme d'étirement des tombes le long des voies d'accès aux villes. Souvenons-nous, par exemple, de cette fouille aux portes d'Aix antique, près du mausolée des patrons de la colonie, dont on était sûr qu'elle livrerait une nécropole d'ampleur<sup>1</sup>. Et on a trouvé quoi ? Une ferme et des champs ! Et à Marseille, les installations portuaires romaines annihilent les terrains funéraires d'époque archaïque. A partir du moment où il faut faire place à une activité nouvelle, on passe par-dessus le vieux tabou et on bâtit au-dessus des tombes. Et je me demande si, d'une façon assez générale, l'urbanisation romaine massive du I<sup>er</sup> siècle n'avait pas vu suffisamment large pour que les villes antiques n'aient pas à se développer hors les murs. Parfois, comme à Nîmes, ils avaient même vu trop large, et par conséquent n'avaient aucune nécessité de s'étendre à l'extérieur.

1. Nin N., 1987, « La voie aurélienne et ses abords à Aix-en-Provence. Nouvelles données sur un paysage péri-urbain », in *R.A.N.* 20, pp. 191-280.



Dans ce que l'on a  
tendance à appeler les  
faubourgs, il y a des  
structures qui sont,  
en fait, des villages.

Jacques Lucan

**MB** Oui, à Marseille la ville se développe plutôt intra muros, y compris les quartiers artisanaux que l'on s'attendrait plutôt à trouver à l'extérieur. Ce report fréquent des zones artisanales en périphérie est-il d'ailleurs une constante ?

**JL** Cela dépend des activités. Prenons le cas du faubourg Saint-Antoine, par exemple, où arrivait le bois par flottaison — d'où son parcellaire très particulier, avec ses arrières cours grandes mais surtout très profondes pour entreposer les troncs. Il était forcément hors les murs car entrer et stocker ces bois dans le centre, encore médiéval, de Paris était impossible. La ville essaie, de façon rationnelle, de ne pas contenir dans ses murs des activités qui sont trop dévoreuses d'espace ou trop dangereuses.

**JG** Il est tout à fait frappant de constater que dans l'Antiquité — mais aussi comme vous le décrivez pour le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle — la loi en vigueur en ville s'étend aux *continentia*, aux faubourgs : contraintes de circulation nocturnes, contraintes d'implantation d'activité (comme les briqueteries) etc. Cela se vérifie dans des mégapoles comme Rome. C'est peut-être moins vrai dans certaines villes où on a l'impression que l'on avait vu tellement large que finalement l'espace se rétrécit plutôt que s'agrandit. Certaines villes, comme Nîmes, ou Vienne, ont des enceintes démesurées et des zones intérieures qui restent non bâties. Mais si l'enceinte n'est pas documentée, il est bien ardu pour un archéologue de

comprendre si ces espaces peu construits font partie de la ville ou non. N'y a-t-il rien de vraiment caractéristique dans les faubourgs, ni la façon de lotir, ni la façon de bâtir ?

**JL** Ce qui est d'abord privilégié est l'accessibilité à partir de la ville elle-même. Les premiers terrains occupés sont ceux situés au bord des voies qui sortent du bourg. Quand on n'a plus assez de terrain, on se met à bâtir derrière, à percer des rues aussi. Cela prend souvent plus d'ampleur que prévu et amène à des opérations « organisées », de plus en plus éloignées du centre, pas uniquement destinées à un habitat populaire d'ailleurs. Il y a un va et vient des classes aisées comme des classes populaires entre le « vieux » centre et les faubourgs.

**JG** Cela me fait penser au lotissement des Jardins du Roy, à Aix, et surtout à la construction du quartier Mazarine, où l'on a vraiment un aboutissement urbain créé expressément avec la volonté d'installer là la partie la plus huppée de la ville, l'aristocratie. En ce qui concerne l'Antiquité, par les textes on a la chance de savoir que tout sénateur, tout notable se devait en gros d'avoir trois titres de propriété : la demeure en ville (que ce soit Rome ou une petite ville) ; l'*hortus*, (les jardins de Salluste, la villa Médicis sont les derniers témoins de cette zone verte juste au-delà de la Rome républicaine) ; la *villa*, l'exploitation rurale d'où on tire ses revenus, installée dans un *suburbium* très largement défini mais suffisamment proche (30 à 40 km de Rome) pour y aller quasi chaque jour surveiller le travail.

**MB** Ce sont ces terrains ruraux qu'ils possèdent près des villes que les seigneurs laïcs ou religieux du Moyen Âge, vont lotir progressivement, certes, mais systématiquement. Les premières constructions sont souvent des édifices religieux puis très vite les constructions se développent. Pour les seigneurs, morceler le terrain, puis le vendre ou le bâtir permet d'avoir un meilleur rapport financier. Nous avons du mal à percevoir cette notion de propriété, cette valeur financière associée aux terrains hors les murs et la spéculation. À Marseille, entre le début du XII<sup>e</sup> siècle et puis le milieu XIV<sup>e</sup> siècle, les faubourgs ont été détruits par des grands seigneurs et remodelés en relation avec le développement du port, le développement économique de la ville. Comme dans l'Antiquité, les possessions foncières restent relativement grandes. À l'époque de Louis XIV, plusieurs personnes ont « anticipé » l'agrandissement de la ville en rachetant un maximum de terrains périphériques, qu'ils ont revendu quelques années après avec des plus-values énormes. Les archives

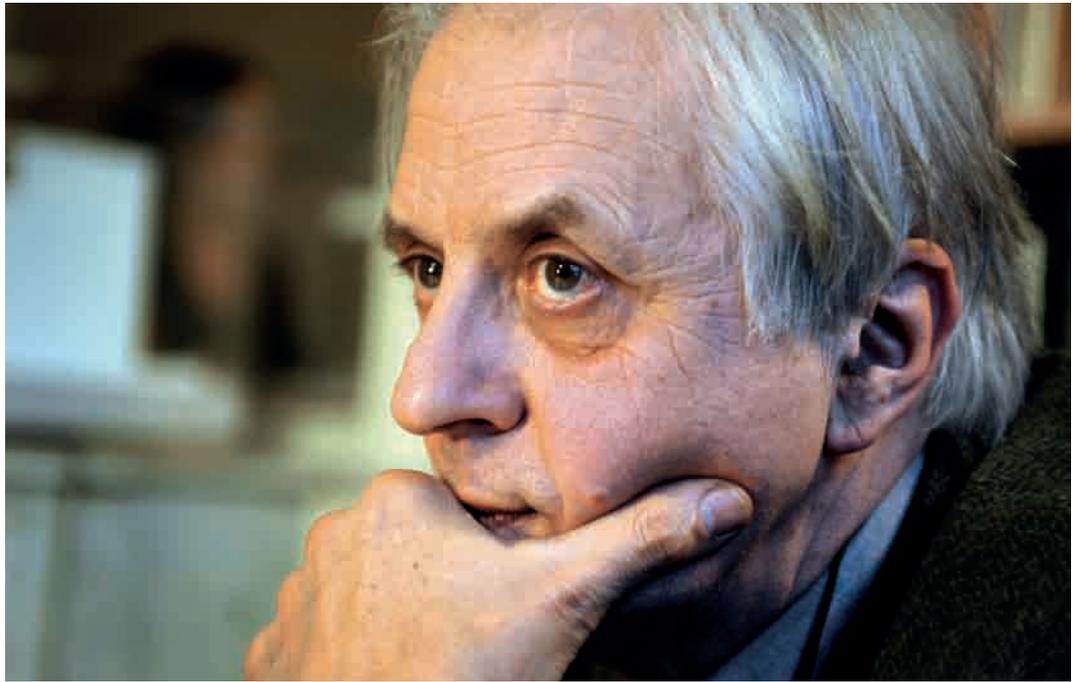
permettent de s'en rendre compte précisément. Nos fouilles ont montré que les constructions démarrent aussitôt sur ces terrains.

**JL** Les lotissements de certains quartiers de Paris des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements sont souvent ceux d'une noblesse un peu désargentée, qui fait des opérations mobilières assez juteuses généralement en vendant à des propriétaires ; le Palais-Royal en est un très bon exemple. Quant aux îlots décrétés insalubres au début du XX<sup>e</sup> siècle, en plein cœur ou en périphérie de la ville, ils étaient formés de baraques et de petites ruelles, très mal construites et de façon plutôt anarchique. Cependant, le mauvais matériau n'est pas une marque fiable du niveau social des habitations : la majorité des bâtiments haussmanniens, où qu'ils soient situés, sont aussi en plâtre. Cela me fait penser au travail de Jacques Fredet, autrefois professeur<sup>2</sup>, à l'école d'Architecture de Paris-Belleville. Il a réalisé une étude d'une ampleur invraisemblable, pendant des années, sur le bâti parisien en pan de bois, qui s'est construit jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en relevant tous les bâtiments qui étaient en train d'être rénovés ou démolis. La taille des immeubles, la taille des pièces, la largeur d'un mur porteur à un autre mur porteur, l'emplacement des cheminées etc., tout cela a été rigoureusement relevé et analysé. Il a classifié, de façon objective, des types de bâtiments en fonction de leur degré de confort et de la population pour laquelle ils étaient construits. Et il a constaté qu'existaient des « standards » immuables. N'appelleriez-vous pas ça de l'archéologie ?

**JG** Oui, c'est fort intéressant ! Pour continuer sur cette histoire de distinction de matériaux « riches » et « pauvres », un des grands acquis de l'archéologie préventive est d'avoir porté un coup aux idées reçues ; sur l'emploi des matériaux notamment. La dernière génération d'archéologues a bien montré justement que, même dans de grandes villes, même dans les maisons qui ont de la qualité, on emploie la tourbe et d'autres matériaux périssables ; il y a des enduits peints, oui, mais sur des parois de torchis. Alors que les fouilles du passé, moins attentives peut-être et souvent plus expéditives, donnaient l'idée, par exemple, que toute maison romaine de Vaison-la-Romaine était forcément en pierre... Autre idée reçue à revoir, celle de la ville romaine forcément planifiée et pré-normée. Aix-en-Provence en semblait l'exemple parfait puisque les Romains construisent leur ville en contrebas de la ville indigène, dans un terrain vierge. Or l'étude

2. Jacques Fredet, *Les maisons de Paris : types courants de l'architecture mineure parisienne de la fin de l'époque médiévale à nos jours, avec l'anatomie de leur construction*, Editions

de l'Encyclopédie des Nuisances, Paris, 2003, 3 vol.



## La période la plus féconde mais aussi la plus difficile à aborder serait l'Antiquité tardive.

Jean Guyon

du parcellaire montre bien qu'on a des orientations qui sont en gros en éventail, et qui suivent le cours de la voie aurélienne, le chemin protohistorique — comme son nom ne l'indique pas — qui montait vers Entremont. Aucune velléité là de construire selon un plan orthonormé préétabli. Et le même constat a été fait à Nîmes : la fouille de la ZAC des Halles a montré divers changements d'axes dus au tracé de la voie domitienne qui n'a pas été rectifiée. Au cœur comme à la sortie des villes antiques, qu'elles aient surgi de rien ou qu'elles aient été profondément remodelées, on a des fossilisations de tracés antérieurs à la conquête. Et voilà beaucoup de travail passionnant à venir pour les jeunes archéologues : vérifier comment le parcellaire perdure.

**MB** C'est aussi le cas pour la Marseille grecque, qui dès l'origine est formée des rues rectilignes avec des îlots « standard » ; la ville s'étend très vite mais avec des orientations qui tiennent compte également de la topographie ! Il est vraiment important devant la masse de données nouvelles de ne pas classifier, de ne pas de faire rentrer telle ville dans un schéma d'évolution pré-établi mais d'observer des phénomènes, de les comparer. Les urbanistes travaillent-ils selon des schémas conceptuels sur la croissance de la ville, qu'ils auraient élaborés ?

**JL** L'histoire de l'urbanisme est ponctuée de ces études classificatrices. Délaissées pendant

les 30 Glorieuses, elles se sont redéveloppées à la fin des années 1960. C'était le moment où toute ville était tenue de se doter d'un plan d'occupation des sols. Il fallait analyser quand même un peu le bâti. Après les sérieuses critiques essuyées sur les opérations destructrices de la reconstruction, c'était une manière de reprendre pied. L'Italie a été le pays déterminant à cette époque-là. Ils avaient une politique par rapport à leur centre historique qui était plus définie qu'ailleurs. Ils ont assez systématiquement réfléchi à aux relations entre le bâti et la forme de la ville, la question de la ville dans sa globalité. Les règles étaient « universelles », et maintenant, nous sommes peut-être dans un excès inverse où ces principes se particularisent en fonction des lieux. Aujourd'hui, nous sommes plus attentifs à ces aspects de façon à adapter les moyens d'intervention, à maintenir l'identité propre au quartier.

**JG** Dans l'un de vos écrits pour la ville formée par Haussmann, vous dites : « L'entreprise haussmannienne est une unification de l'espace urbain dans l'ensemble où l'un des paramètres les plus essentiels est l'espace public des rues, des avenues, des boulevards, des places, des squares, des parcs », et vous ajoutez : « Entreprise autoritaire certainement, mais se résume-t-elle à faire plier sous son ordre des communautés qui enterrerait leur liberté, certainement pas. Elle consiste aussi à vouloir donner une même dignité à toutes les parties de la ville afin que l'espace public soit véritablement celui de tous. » Alors, quitte à simplifier un peu parce qu'on pourrait y mettre des nuances, je ratifie et je signe pour l'Antiquité ! C'est probablement ce qu'ont fait les urbanistes qui ont eu, à l'époque augustéenne, à faire des cités importantes pour offrir à une cité qui avait un urbanisme déjà assez élaboré, une ville à la romaine en instaurant partout cet espace public ; comme ils ont fait à Marseille, où la ville grecque déjà très dessinée a été modifiée, ou à Vaison-la-Romaine, sorte de bourg rural qui se mue en ville à la romaine. En fait, les maisons ont gardé leur ossature générale et ont progressivement acquis une configuration romaine tandis que se créait un véritable espace public très différent des lieux publics antérieurs très sommairement aménagés.

**JL** Je crois qu'Haussmann est quand même le premier à faire vraiment une entreprise systématique... C'est lui qui définit la façon dont on fait un trottoir, la hauteur du trottoir, la largeur de la rue, la largeur du trottoir, l'espacement des arbres... Il y a même un recueil qui présente toutes ces règles. Et cet espace-là, même s'il a évolué avec

le cours du temps, a tout définit : c'est celui qu'on voit quand on se promène dans le Paris « ancien » d'aujourd'hui.

**JG** Toutes les comparaisons sont boiteuses, il est vrai. Cependant, je penserais volontiers que l'entreprise de création des villes à l'époque augustéenne a dû ressembler à ce que vous décrivez : une forte volonté politique qui a rencontré le désir des élites locales et une pratique autoritaire certaine, qui laisse une place possible à l'initiative, à la « fantaisie » individuelle. Lorsqu'on a construit une ville, on a imaginé qu'il y aurait un portique le long des rues mais chaque propriétaire sur son bout de rue, a éventuellement le choix du rythme de ses piliers, des matériaux, etc. Il n'empêche que l'idée de départ, qui correspond sans doute à une contrainte d'urbanisme précise, est qu'à terme cette rue doit être une rue portiquée. On l'a conçue comme telle et on lui a donné du coup un système d'égout créé par la collectivité. Et donc toutes les bouches d'égout — ces blocs en calcaire que l'on trouve tout au long du tracé de l'égout — seront, elles, uniformes. L'idée que les architectes se font de Rome au début du 1<sup>er</sup> siècle n'est-elle pas la capacité de faire des grandes entreprises et de les mener jusqu'au bout ?

**JL** Les grandes entreprises d'urbanisme parisien du début du XIX<sup>e</sup> siècle (par exemple, la rue de Rivoli) ont été menées par Percier et Fontaine<sup>3</sup> formés tous deux à Rome. La Rome antique, dans ses aspects réels et fantasmés, reste la référence. Et puis il est vrai qu'entre la création d'un modèle de façade et la construction de la rue de Rivoli, un siècle s'écoule et d'autres éléments surviennent.

**JG** Le but reste l'ordonnance mais les comportements individuels sont tenaces, à défaut d'être tolérés. La ville antique apparaît, dans les textes, extrêmement normative. Il me semble primordial pour l'archéologue d'avoir une certaine culture des textes ainsi qu'une conscience de ce qu'ils sont : éclairants, significatifs, non pas d'une seule réalité mais de diverses appréhensions du réel. Dans le droit romain, il est interdit de démolir à l'intérieur de la ville ou alors il faut le rebâtir avec l'accord de l'autorité publique. Il est aussi défendu d'accaparer l'espace public. Et cette loi s'étend aux *continentia* ! S'il y des lois pour dire ce qu'il ne faut pas faire, cela veut dire qu'on le faisait. Apparemment, la puissance publique s'est appliquée à faire respecter ces contraintes urbaines et suburbaines fortes jusqu'à l'extinction de l'Antiquité. Mais avec quel succès ? Nous n'en savons encore pas grand-chose, encore du travail pour les jeunes archéologues ! Cependant, on

3. Charles Percier (1764-1838) et Pierre-François-Léonard Fontaine (1762-1853), prix de Rome, architectes-décorateurs personnels de Napoléon, sont les inventeurs du style Empire.



**Lorsqu'il n'y a pas d'enceinte, ou que l'on ne sait où elle se trouve, souvent on ne peut pas dire avec certitude si l'on est à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville.**

Marc Bouiron

constate que se fait progressivement, relativement rapidement, une appropriation de l'espace, une multiplication d'initiatives « individuelles » : portiques cloisonnés, rues rétrécies ou barrées etc. Ce phénomène apparaît un peu comme la marque de l'Antiquité tardive, mais il a dû s'amorcer avant. Cette période est particulièrement intéressante pour le rapport entre bourg et faubourg. À ce moment là, il y a un phénomène de rétraction des villes, au moins en ce qui concerne leur enceinte. Parfois cela aboutit à des situations que nous dirions « paradoxales ». Dans une ville comme Bordeaux, on a taillé dans le vif du tissu urbain, en laissant à l'extérieur de la nouvelle enceinte des monuments publics importants ! Le centre monumental est devenu faubourg ! Toute une partie du tissu urbain n'est plus protégée par les murs, et on imagine que pour les habitants, même si légalement rien ne change, psychologiquement, c'est tout autre chose...

**JL** C'est tout à fait cela l'expérience du faubourg, une histoire complexe de proximité, d'adaptation, d'appropriation, de profondeur de champ, de volonté d'homogénéité et d'aménagements hétéroclites... Ce sont des lieux qui, même lorsqu'ils deviennent intimement liés à la ville, restent « à part ».